TOURCOING

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni hier à onze heures en séance extraordinaire.

La seule question portée à l'ordre du jour était l'examen des demandes formées par des jeunes gens de la classe 1891, et restées antérieures à titre de soutiens de famille.

La séance s'est ouverte à 11 h. 20.

Vingt membres étaient présents, sous la présidence de M. Hassebroucq, maire.

M. Dessauvages est nommé secrétaire

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté après une rectification de forme que fait apporter M. le Maire.

Le huis-clos est ensuite prononcé.

Les restes d'un drapeau. — Depuis longtemps déjà, nous voyons flotter une loque au sommet de notre Hôtel de Ville.

Ce fut jadis un drapeau, mais actuellement si c'en est encore un, on peut au moins l'appeler le drapeau de la misère.

Puisque le vent ne parvient pas à emporter les restes d'un drapeau arboré lors d'une fête depuis longtemps passée, ne pourrait-on les enlever ?

Redressement de la rue de la Chapelle-Carrette. — *Enquête d'utilité publique.* — L'avis suivant du maire a été affiché et publié hier soir :

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 8 mai 1891, adoptant le projet de redressement de la rue de la Chapelle-Carrette,

Vu l'arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 19 juin 1891 qui ordonne une enquête sur le projet dont il s'agit, et nomme en qualité de commissaire-enquêteur, M. Vincent, ex-elle d'arrondissement à Mouveaux.

Donnons avis :

Que la délibération en date du 8 mai 1891 et l'arrêté susvisés, les plans et autres pièces du projet seront déposés pendant 15 jours, du 22 juin inclusivement au 6 juillet également inclus au secrétariat de la Mairie où ils seront à chacun public en prendre connaissance.

Et qu'à l'expiration de ce délai, c'est-à-dire les 7, 8 et 9 juillet, de trois à cinq heures et de 10 à midi, M. Vincent, commissaire enquêteur recevra à la mairie les déclarations des habitants sur l'utilité publique du projet.

WATTRELOS

Avis aux contribuables et aux électeurs

Depuis l'ouverture de la session de mai il y a eu deux séance à un Conseil municipal de Wattrelos. Dans la première les conseillers sont informés par M. l'ingénieur du projet d'élargissement d'une gare dans la commune. Dans la deuxième séance, M. Dhalluin, reprend encore cette question et demande que la gare soit établie entre la route de grande communication n° 9 et la route des Trois-Boutelles à la Vieille-Place. Cet emplacement est à tous les points de vue le plus avantageux pour la localité en général.

L'autre emplacement serait à proximité de l'usine de M. Leclercq Mullier, de la Grande Place, de la Vieille-Place et du Calvaire.

Au grand étonnement des contribuables de Wattrelos, M. Pollet, au nom de l'administration communale, appuyé par MM. Bigaln et Drouizer, déclare qu'on ne sait pas encore où va passer la ligne du chemin de fer. Il est assez bizarre de parler de l'établissement d'une gare sans avoir au préalable admis un tracé quelconque! Mais, à notre avis il y a autre chose là-dessous. M. Pollet veut gagner du temps, il espère, en moyen de démarches de toutes sortes obtenir la gare dans ses propriétés, c'est-à-dire dans le prix. Quant aux intérêts des électeurs qu'il représente il n'en moque comme d'une guigne! Il ne tient compte de rien pas même de la protestation du Conseil municipal qui trouve absurde le projet d'une gare là où la commune ne prendra jamais le moindre développement. Ce qui prouve beaucoup c'est de ne pas voir M. Dhalluin, maire, réagir contre les tendances par trop absurdes de son premier adjoint. M. Pollet, loyal abuse vraiment de sa situation d'administrateur.

Ses intérêts avant ceux des contribuables, voilà sa maxime.

La discussion qui eut lieu au conseil municipal de Roubaix, concernant la même question nous donne l'idée de rappeler certains faits qui édifieront les habitants de Wattrelos et feront réfléchir les électeurs. D'abord et avant tout déclarons qu'il n'est injuste de nous refuser une gare, d'autant plus que ce que nous demandons ne peut nuire à l'industrie roubaisienne. Cette ville est toujours en communication directe avec Anvers. Ce qui nous paraît utile de mettre en relief, ce sont les paroles de M. Thiers, lesquel connaissait que le conseil municipal de Wattrelos ne s'est préoccupé de la gare qu'à la fin de 1888. Il est permis à M. Thiers d'ignorer ce qui se passe chez nous, mais nous autres contribuables nous devons savoir que M. le maire d'alors M. Denis Pollet s'occupait de la gare à sa façon, même avant cette date.

Il avait consenti à tenir son conseil dans la plus complète ignorance des faits que nous signalons, moyennant une légère satisfaction qui consistait dans l'établissement d'une halle dans les prés. — Cela est si vrai que le conseil municipal dans sa séance du 4 avril 1889, déclarait n'avoir jamais été appelé à donner son avis concernant la gare en projet (Art. 7 des considérants).

Dans la même séance, le conseil reconnaît que le projet de M. Pollet, non exposé devant lui a le grave inconvénient d'entraîner la commune dans des dépenses considérables. Les marais et la vallée de l'Espierre doivent être exhaussés, une route de la maison de M. Pollet fils jusqu'à la gare devient nécessaire. Le fameux ruisseau doit être couvert jusque bien loin dans les propriétés de Mme Pol et.

Il est clair que M. Henri Pollet suit les traditions de son père en saignant les contribuables peraustés au détriment de ceux de la commune.

M. Leuridan doit intervenir énergiquement dans cette affaire, sous peine de faire croire, qu'il est décidé à tout sacrifier pour le bénéfice de la maison Pollet. Son attitude est très équivoque depuis un certain temps et qu'il sache bien que les électeurs voient clair dans son jeu et qu'ils se disposent à faire bonne justice. Pour faire plaisir à M. Pollet, il a décidé, avec la plus grande désinvolture, au sujet de la route des Trois-Boutelles à la Vieille-Place, l'adoption d'un tracé qui nécessitera bref délai l'expropriation de plus de 20000 francs de bâtiments; il a bien fait d'autres bourdes, qu'il est inutile de répéter, et il en fera encore. Hélas que ne sommes-nous déjà au mois de mai 1892 !

Un électeur en colère.

CROIX

On nous écrit :

Hier, un vicaire de cette commune, son élève Declère, a, du haut de sa chaire, dite *de révélé!* ? fulminé contre le gouvernement et ses institutions.

A en croire cet ensoutané, tous les vols, crimes, incendies, assassinats, etc., qui se commettent aujourd'hui doivent être imputés au gouvernement qui seul est responsable.

C'est, a-t-il dit, la conséquence de l'enseignement sans Dieu.

M. Declère a perdu une belle occasion de se taire. Ignorer t-il par hasard, la condamnation qui vient d'atteindre un de ses confrères de Dijon pour détournement de fonds et d'objets du culte appartenant à la *fabrique* ? Ce vol est-il le résultat de l'enseignement sans Dieu?

Et les nombreux attentats à la pudeur relevés à la charge des ensemblés de tout acabit qui sont, paraît-il, soit le monopole de la *saine morale* ! seraient-ils donc aussi les fruits de l'enseignement sans Dieu ?

WASQUEHAL

Le sieur Augusto Fourcoy, cabaretier : au Bon-Passage », à l'honneur s'informer les amateurs qu'il donnera le samedi 18 juillet, en son local, un jeu de boule à la plaine.

300 fr. de prix répartis comme suit : 1er prix, 100 fr. 2e, 70 fr.; 3e, 50 fr.; 4e, 30 fr.; 5e, 25 fr.; 6e prix, 15 fr.

La boulaire étant couverte, le jeu ne sera pas remis.

Les prix seront distribués le même jour.

Bondues. — Dans l'audience de justice de paix du canton sud de Tourcoing de samedi dernier, deux femmes Célina D., et sa mère Mélanie D., de Marcq-en-Barœul, ont été condamnées à des dommages-intérêts et aux frais pour diffamations envers le sieur Omer Cupet, marchand tailleur à Bondues.

UN DRAME AU COUTEAU
AU MONT A LEUX

Les hameaux du Tonquet, à Wattrelos et à Mont-l-Leux (Belgique) ont été vivement impressionnés dimanche matin, par un drame au couteau commis dans des circonstances particulièrement émouvantes.

Vers dix heures du matin des faits que nous avons recueillis sur les lieux mêmes du drame.

Deux ouvriers tullacheurs, le père et le fils nommés : le père Henri-Joseph Brondr, r, âgé de 42 ans, le fils, Thomas-Henri Brouder, âgé de 20 ans, demeurant tous deux rue du Fort, 42, avaient travaillé samedi jusqu'à minuit; en sortant de l'usine ils décidèrent de se rendre à Mouscron, pour acheter du lard qu'on y vend meilleur marché qu'en France.

En revenant, ils s'amusèrent le reste de la nuit dans différents estaminets du Mont-à-Leux. Ce n'est qu'aux premières heures du matin qu'ils se décidèrent à rentrer à leur domicile.

En passant la frontière, à deux mètres du ruisseau de Berkem, qu'on appelle généralement le *fossé*, ils rencontrèrent un individu, nommé Gustave Dumortier âgé de 32 ans, déserteur belge, né à Moeen, ayant devant lui une table de poser-marquez leur proposa de jouer quelques parties. Ce n'est qu'après le prix du jeu, malgré les conseils de son fils qui fit tous ses efforts pour l'en dissuader, mais déjà Henri Brondr avait disposé sur deux figures différentes une pièce de *cinq francs* en déclarant poser un sou sur le carreau et le cœur.

Au même instant, Dumortier sans vouloir retourner le gobelet, s'empara des dix francs et chercha à prendre la fuite; mais Brouder l'empoigna par les épaules et voulut le maintenir; mais ils n'apercevant que le fils sortait un objet de sa poche, s'interposa : mal lui en prit, un violent coup avait déjà été lancé, Thomas Brouder en voulant retenir l'arme n'était coupé l'index de la main droite, et le couteau était allé frapper le père dans le côté gauche. Le malheureux est encore le courage de se traîner quelques pas, mais il fut obligé de demander l'aide de son fils.

Ce dernier soutenant son père, cria au secours de toutes forces; le brigadier des douanes Gustave Dumortier, et le préposé Ferret accoururent à ses appels mais le meurtrier était déjà sur le territoire belge défiant ironiquement les douaniers par un geste obscène.

La victime fut transportée aussitôt sur un lit de camp des douaniers sous « la houloire » de l'estaminet Hovelsoque. M. Jacquemont, médecin à Wattrelos fut immédiatement appelé et lui donna les premiers soins.

La blessure que Brouder a reçue a une profondeur de cinq centimètres sur une largeur de deux centimètres.

Le coup a été donné violemment sous la quatrième côte, l'arme l'ayant siffleurée, a dévié et a atteint la période. De là provienment les douleurs internes dont se plaint la victime.

Brouder poussait des cris affreux et refusait les soins du médecin, chaque fois qu'on le touchait ou le déplaçait. Ce n'est que lorsqu'il eut perdu beaucoup de sang qu'il s'affaibit et qu'on put alors le panser.

Vers 4 x heures et demie on reguit la voiture de M. Dupiel, boulanger, au Mont-à-Leux et il fut transporté à l'hôpital de Roubaix.

La gendarmerie de Wattrelos qui avait été immédiatement prévenue par les soins de M. Chériaux, receveur des douanes a ouvert une enquête; ce sont les gendarmes Vanhove et Clairo qui en sont chargés.

Gustave Dumortier, l'auteur de cet attentat, est réputé comme un dangereux individu, coutumier des rixes et batailles.

A la dernière amnistie belge, il ne rendit dans son pays, mais quinze jours après, il désertait à nouveau; à l'heure actuelle, il rôde aux environs de la frontière, il paraît donc certain qu'il sera bientôt arrêté, soit en France soit en Belgique.

Quant à l'état de Brouder, il n'inspire aucune inquiétude, mais la guérison sera longue.

LE NORD

Lys-lez-Lannoy. — *Mort de joie.* — Hier matin, vers neuf heures et demie, un forblantier, demeurant au hameau de la Justice, qui depuis longtemps guettait le vol de ses pigeons revenant d'un concours. Un des volatiles étant rentré dans son pigeonnier, il en éprouva une telle joie et se précipita pour le prendre et courir chez le délégué. Sa joie était si grande, qu'en descendant l'échelle menant au colombier, il tomba sur le plancher.

Quand on le releva, il était mort.

Un médecin immédiatement appelé n'a pu que constater la mort et déclaré que celle-ci était due à une maladie de cœur que le malheureux avait depuis longtemps, et qui a déterminé la rupture d'un anévrisme.

Marquette. — *Vol de linge.* — Dans la nuit de ven-redi à samedi, des malfaiteurs se sont introduits dans le parc de M. de Busschop et ont volé quatre lapins.

Une des voleurs a oublié son gilet de laine, grâce à cet indice, la gendarmerie, qui a ouvert une enquête, espère trouver les coupables.

Rondschoote. — *Escroc.* — La femme Dermoyn, sa fille Mathilde et la jeune Temperville ont été condamnées au minimum, elles trompaient en fraude du pétrole et des allumettes de provenance belge.

PAS-DE-CALAIS

Hesdin. — *Un suicide-offenseur disparu.* — Il n'est bruit à Hesdin en ce moment que de la brusque disparition d'un sous-officier rengagé du 73e de ligne qui était en détachement dans cette ville.

Il y a *quelques jours* il avait passé la soirée avec un de ses amis, brigadier-fourrier aux chasseurs à cheval, dans un café. L'heure de la retraite ayant sonné, le brigadier-fourrier rentra à la caserne en quittant son ami.

Que s'est-il passé? Y a-t-il eu crime, accident ou suicide? Toutes les suppositions sont permises; car le sous-officier n'est pas rentré au corps, depuis mardi.

L'hypothèse d'une rixe ou d'un guet-apens prédomine. En effet, dans un champ on a retrouvé le sabre du malheureux jeune homme, *ainsi qu'une épaulette et d'autres menus objets* lui appartenant.

La rivière la Canche a été fouillée et on a retrouvé son sabre.

Le brigadier-fourrier, qui appartient à une excellente famille habitant la région étant des mieux notés du régiment; il devait bientôt entrer à l'école Saint-Maixent.

Ses parents ne peuvent ne comprend sans peine, dans la plus grande inquiétude.

L'Actualité Scientifique

Les explosifs et la méline

L'affaire Turpin-Triponé qui vient de se terminer devant la de chambre à Paris donne un caractère d'actualité à la question des explosifs modernes et en particulier de la méline. Nous pouvons *actuellement* de revenir sur quelques mots sur les renseignements que nous avons donnés jadis dans ce journal et de les compléter en quelques points.

La nitroglycérine est comparée, comme on le sait en faisant agir un mélange d'acide azotique et d'acide sulfurique sur la glycérine, produit accessoire de la fabrication des savons et des bougies stéariques découvert par Scheele et appelé par lui *principe doux des huiles*. On obtient une huile jaunâtre qui, lavée soigneusement constitue le terrible explosif découvert par Sobrero.

Le moindre choc fait détorer cette substance avec violence. On se souvient peut-être de la catastrophe qui eut lieu à Quenast, village situé à quelques lieues de Bruxelles, il y a un certain nombre d'années.

Depuis un été de M. Daherrypon, une voiture portant 1,800 kilogrammes de nitroglycérine destinée aux travaux de mine des carrières de grès de Quenast venait d'arriver; les chevaux étaient dételés et l'on se préparait sans doute à décharger la voiture, lorsque tout à coup une détonation épouvantable ébranla la ville et plusieurs lieues de distance. L'atmosphère fut comme traversée par un souffle furieux, les maisons furent secouées jusque dans leurs fondements, les toitures furent en éclats. Et quand, cette effroyable bourrasque étant passée, on put s'approcher du lieu de l'explosion, il ne fut pas possible de trouver trace *ni du charlot* ni des différents ouvriers qui étaient présents un instant auparavant : tout avait disparu. A la place du charlot, il y avait un véritable gouffre.

Les explosifs employés en prélèvs aujourd'hui la *dynamite* qui est beaucoup moins dangereuse à manier.

On la prépare en imbibant de nitro-glycérine des matières poreuses inertes, notamment une sorte de matière silicieuse naturelle, provenant d'Oberlohe (Hanovre) et connue sous le nom de *Kieselguhr*.

La dynamite est aujourd'hui d'un usage courant dans les mines; son explosion s'obtient au moyen de capsules au fulminate de mercure.

Les fulminates sont des composés organiques de composition complexe se rattachant au cyanure de méthyle.

Les plus employés sont ceux de mercure et d'argent. On les obtient en dissolvant du mercure ou de l'argent dans de l'acide azotique et ajoutant de l'alcool à la solution encore chaude. Au bout de quelques minutes, il se déclare une vive effervescence, et le fulminate se dépo-e sous forme d'un précipité blanc cristal in.

Lorsqu'ils sont secs, ces corps détonent avec violence soit par le choc, soit par la chaleur.

Le coton, traité par l'acide azotique, fournit un produit, le *fulmi coton* ou *coton poudre* qui jouit de propriétés très violentes. Il en préparé. le fulmi-coton a l'aspect du coton ordinaire; il est cependant plus rugueux au toucher.

On peut le faire brûler sur la main, par petites portions, sans aucun danger.

La gomme de la famille des Cactus, et de la fabrication du gaz d'éclairage, ne fournit pas seulement à l'industrie une infinité de dérivés précieux, mais il donne encore à la helisiqne des matières explosives redoutables : l'acide picrique et les picrates.

L'acide picrique n'est autre chose que le *trinitrophenol*.

On peut l'obtenir soit en traitant le phénol (acide phénique), par l'acide azotique, soit en faisant réagir directement ce même acide sur les hélines lourdes, extraites par distillation du goudron de houille et d'où l'on retire le phénol lu-même.

L'acide picrique se présente sous forme de lamelles jaunes qui se dissolvent très bien dans l'alcool et l'éther; sa puissance comme matière colorante est extrême. Un kilogramme d'acide picrique teint cent mètres en jaune vif mille kilogrammes de soie.

Il est probable que la *méline*ite est exclusivement composée d'acide picrique fondu; l'igiene, pour ma part, sa composition exacte; la connaîtrais-je, du reste, je ne gardrais bien de le dévoiler. La formule exacte de la composition de la méline ne pourrait *intéresser que des pays grande utilité aux puissances* européennes. Il ne suffit pas, en effet, d'avoir un explosif, il faut encore le faire découvrir et savoir utiliser convenablement cette puissance.

Ce sont précisément les conditions pour la faire découvrir qui constituent le véritable secret de la méline et ce secret-là, aucun de nos ennemis ne peut se flatter de le connaître. Comme M. de Freycinet le disait lui-même tout dernièrement à la tribune de la Chambre : « l'essenciel, c'est l'obus, appareil très compliqué qu'on ne pourrait mieux comparer qu'à une montre, car il a toute la délicatesse d'un mouvement d'horlo-ge. Il y a là un ensemble de détails et de perfectionnements, qui nous appartiennent et que nul ne saurait nous dérober. »

L'acide picrique possède plusieurs picrates, dont les principaux sont la picrate de potassium et le picrate d'ammonium.

Le picrate de potassium mélangé au chlorate de potassium, longtemps usité à charger les torpilles; mélangé au salp-tre, il donne des poudres éminemment brisantes qui ont été étudiées par Désignolles.

Brugère en France et Abel en Angleterre, ont proposé l'emploi d'une poudre composée de nitrate de potassium (salpêtre) et de picrate d'ammonium. Les essais qui ne ont été faits sont inactifs qu'elle était trop brisante.

Aujourd'hui, nous avons la poudre Vieille qui est bien supérieure à cet explosif; celle-là est la plus des explosifs connus de l'habileté des chimistes.

H. DE ZAP.

Nouvelles à la Main

Flirtage :

— M'aimez-vous ?

— ... Pas encore.

— J'aimerais.

— Sous forme ?

— Non, sous le charme.

∴

Un financier discute chiffres avec sa femme :

— Dans cette affaire, qu'est-ce que je risque? Les deux cents mille francs de mes clients. Moi, je n'ai pas un sou.

— A la place, je préférais garder ces deux cent mille francs, nous nous trouvons pas assez riches pour les exposer!

BRIEUX-MAUBON.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand-Théâtre. — Les hommes mystérieux dont le ressort d'acier vous maintient les nerfs dans tous les mouvements. On est gêné pour travailler, pour se baisser, pour se mouvoir; c'est le consommé de l'ennui. Les personnes présentes, que de leur indiquer un moyen tout nouveau de sortir, ainsi que les bandages qui les gênent et de se guérir. Il suffit de s'adresser à M. **Solomon Rivière**, membre de la Société de Médecine de France, rue MANS, qui enseigne la méthode curative contre un membre de 15 centimes. 1551

SUPPRESSION d'une INFIRMITÉ

LA HERNIE

Il n'est rien de plus incommode qu'un bandage dont le ressort d'acier vous maintient les nerfs dans tous vos mouvements. On est gêné pour travailler, pour se baisser, pour se mouvoir; c'est le consommé de l'ennui. Les personnes présentes, que de leur indiquer un moyen tout nouveau de sortir, ainsi que les bandages qui les gênent et de se guérir. Il suffit de s'adresser à M. **Solomon Rivière**, membre de la Société de Médecine de France, rue MANS, qui enseigne la méthode curative contre un membre de 15 centimes. 1551

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !

Plus d'ASTHME, plus de SUFFOCATIONS

les Papiers, les Poudres, les Cigarettes, à base de parcotinum, guérissent immédiatement vos souffrances. Ajoutez-y, même vous tout, vous guérirez.

ASTHMATIQUES !

DE CURATIF EN PATHME, L'INVENTEUR EN EXPÉRIT, c'est la

LUR de L'ETOILE

Autres préparations et spécialités pour les Bronches, Poitrine, Estomac, Foie, Reins, Vessie, Intestins, Sang, Peau, Nerfs, Rhumatismes, Vertiges, Maux de Tête, Insomnies, Mémoire, Vue, Ouïe, Voix, Dentition, Menstrues, Ménopause, Vieillesse, Impuissance, Stérilité, Obésité, Maigreur, Vers, Pelade, Eczéma, Ulcères, Hémorroïdes, Varices, Tumeurs, Cancers, Tuberculose, Diabète, Albumine, Sucre, Urines, Pierres, Gravelle, Prostate, Rétrécissement, Incontinence, Blennorrhagie, Leucorrhée, Glaires, Pertes blanches, Douleurs, Fièvre, Anémie, Neurasthénie, Hypnotisme, Folie, Alcoolisme, Morphinomanie, Tabac, Opium, Haschisch, Cocaïne, Éther, Absinthe, Vin, Bière, Cidre, Rhum, Kirsch, Cognac, Vermouth, Quinquina, Kola, Coca, Vanille, Cacao, Chocolat, Thé, Café, Tilleul, Menthe, Sirop, Pommade, Onguent, Cataplasme, Lait, Vaccin, Sérum, Ozone, Oxygène, Ozonisation, Oxygénation, Électricité, Magnétisme, Hypnotisme, Suggestion, Massage, Gymnastique, Bains, Douches, Vapeurs, Inhalations, Pulvérisations, Injections, Lavements, Cataplasmes, Ventouses, Sangsues, Vésicatoires, Cautères, Ventouses, Sangsues, Vésicatoires, Cautères, Ventouses, Sangsues, Vésicatoires, Cautères